



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines



Rencontre extraordinaire du 3 avril 2023 à 18h30 Au bâtiment du Phare

Mme Nathalie Morin (p) Mme Karine Tessier (p) Rachèle Mainguy (p)
Mme Émilie Paré-Gauthier (p) Mme Caroline April (p) Mme Mireille Drouin-Morrisette (p en virtuel)
Mme Audrey Arcand (p) Mme Yona Viotay (p) Mme Jacinthe Montambault (p)
Mme Jennifer Pagé-Petclerc (p) Mme Chantale Portelance (p) Mme Geneviève Mayrand (p)
Mme Stéphanie Morin (p)
S : Julie Papillon (A) S : Mathieu Turcotte-Hamel (A)

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil, mot de bienvenue et constatation du quorum;
La présidente souhaite la bienvenue à tous.
La rencontre commence à 18h30
Le quorum est constaté.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
Madame Jennifer Petitclerc-Pagé, appuyée de madame Stéphanie Morin, propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Règles pour la rencontre;
La présidente indique les règles pour la rencontre. Elle invite tous les participants à intervenir en se nommant. Les interventions du public seront au point 5 et elles seront adressées à la présidente.
4. Démarche suivie pour l'approbation de la grille-matières 23-24 de l'école du Phare;
La direction de l'école mentionne la démarche poursuivie avant d'arriver à l'approbation de la grille-matières pour 23-24. Les parents ont reçu un sondage d'intérêt et l'ordre du jour pour la rencontre du 14 mars 2023. Elle mentionne être consciente que les parents qui ne siègent pas sur le conseil « grille-matières » n'était pas assez précis. Elle indique les raisons de la proposition par l'équipe-école. Madame Rachèle Mainguy fait la présentation des membres du conseil d'établissement.
5. Interventions du public (30 minutes) : Les parents s'expriment à tour de rôle sur leur opinion.
Madame Riendeau nomme les bienfaits de l'anglais et du programme.
Madame Carrier-Lord nomme qu'en n'ayant pas d'anglais, un privilège est enlevé et que les enfants sont tirés vers le bas. Elle nomme également que la démocratie n'est pas respectée.
Madame Marcotte mentionne que la décision va à l'encontre du sondage et que l'anglais est une belle transition vers le secondaire.
Madame Cantin nomme qu'il y aura toujours des cohortes plus faibles et rementionne le sondage.
Monsieur Trottier nomme que la décision a été prise pour la classe.
Madame Proulx comprend les raisons de l'équipe et même si son garçon est un bon candidat, elle est en accord avec la décision. Elle nomme que l'anglais peut être ailleurs qu'à l'école.
Madame Trottier nomme que son vote change en fonction des informations données.
Monsieur Brulotte-Perreault nomme que la démarche ne se fait pas contre l'équipe, mais qu'il se considère mal représenté.

6. Délibération;

Madame Rachèle Mainguy propose le huis-clos pour permettre aux membres de délibérer.

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé appuie.

Il est alors demandé si les membres ont toutes les informations nécessaires pour prendre leur décision. L'idée d'un autre sondage est étudiée, mais n'est pas retenue. Les membres ont toutes les informations nécessaires.

Madame Rachèle Mainguy propose de lever le huis-clos et madame Geneviève Mayrand l'appuie.

7. Anglais intensif grille-matière 2023-2024;

Madame Rachèle Mainguy propose de passer au vote avec les nouvelles informations qui ont été données lors de la rencontre. Madame Geneviève Mayrand appuie.

Madame Rachèle Mainguy demande le vote secret appuyé par Chantale Portelance.

Les votes sont dépouillés par madame Rachèle Mainguy, présidente, et par madame Nathalie Morin, directrice, avec madame Karine Tessier secrétaire.

A la majorité pour l'ensemble des membres et pour le bâtiment concerné, Madame Chantale Portelance appuyée de madame Jennifer Petitclerc-Pagé propose d'approuver la grille-matière 2023-2024 sans anglais intensif pour l'école du Phare.

Résolution #22-23/CE-19

8. Levée de l'assemblée

Madame Stéphanie Morin, appuyée de madame Audrey Arcand, propose la levée de l'assemblée. Il est 20h11. La prochaine rencontre régulière sera le 2 mai en virtuel.

Rachèle Mainguy, présidente

Karine Tessier, secrétaire